



LA MUNICIPALITE
D'ORMONT-DESSUS

Ormont-Dessus, le 12 octobre 2021

**La Municipalité d'Ormont-Dessus
au Conseil communal**

Préavis municipal d'urgence n°13-2021, relatif à la demande d'un crédit de CHF 180'000.00 pour le remplacement de 3 tronçons de conduite du réseau d'eau potable au Pont Bourquin, au Plan Fromentin et à la Cottettaz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Depuis maintenant plusieurs années, la Municipalité constate bien malgré elle que le réseau communal de distribution d'eau potable, subit inlassablement les assauts du temps, des courants vagabonds et également de la corrosion liée à la présence de gypse dans les remblayages exécutés à l'époque lors de la construction dudit réseau.

En effet, le vieillissement des conduites souterraines installées pour certaines depuis près d'un siècle, demande continuellement leur remplacement à la suite de nombreuses réparations.

2. Situation

1. La conduite de réseau de 160 mètres située en bordure du chemin du Pont Bourquin, réparée à maintes reprises par le service de la voirie, a dû être remplacée en urgence durant l'été ainsi que deux bornes hydrantes entre l'extrémité du réseau côté Pillon et le réducteur de pression des Parchets d'en Haut, suite à une nouvelle fuite à proximité de différentes parcelles privées.

S'agissant de travaux urgents, la Municipalité a confié les travaux à deux entreprises privées pour un montant de CHF 130'000.00.

2. La construction d'un garage souterrain au chemin du Plan Fromentin par l'entreprise Difaco, a nécessité le déplacement de 50 mètres de conduite du réseau public d'une parcelle privée vers le chemin, ainsi que d'une borne hydrante située dans l'emprise de la rampe d'accès à l'ouvrage pour un montant de CHF 30'000.00.

Les travaux de génie civil ont été adjugés à l'entreprise « A votre Service » de M. Philippe Isabel et ceux d'appareillage ont été assumés par le service communal des eaux.

3. La conduite de réseau en acier, sous dimensionnée reliant le chemin de la Vuarnaz au chemin du Plan présentait depuis quelques années des signes de fatigue à proximité du chalet de la Cottettaz.

Une énième fuite devait être réparée à plus de 2 mètres présentant de gros risques pour le personnel du service des eaux. Le déplacement d'environ 50 mètres de conduite en dehors de la terrasse a permis d'éviter une remise en état trop importante de ce terrain déjà aménagé en supprimant le risque de fuites ultérieures à une telle profondeur pour un montant de CHF 20'000.00.

Le service communal de la voirie et des eaux s'est chargé de l'exécution des travaux de génie-civil et d'appareillage.

Tous les travaux réalisés, mentionnés dans ce préavis seront répertoriés dans le rapport annuel de la Municipalité sur la gestion 2021.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSUS

Vu Le préavis municipal d'urgence n° 13-2021, relatif à la demande d'un crédit de CHF 180'000.00 pour le remplacement de 3 tronçons de conduite du réseau d'eau potable au Pont Bourquin, au Plan Fromentin et à la Cottettaz ;

Ouï le rapport de la commission des finances chargée de son étude ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour de cette séance.

DECIDE

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 180'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat ;
2. D'amortir comptablement cet investissement par le compte n° 92813 « Fonds de réserve pour Service des Eaux ».

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 octobre 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :
Ch. Reber



La secrétaire municipale :
J. Dacic

Délégué municipal à disposition : M. Dario Pernet.